

Cohésion et cohérence. Études de linguistique textuelle, sous la direction d'Anna Jaubert, Lyon, ENS-Éditions, 2005 M. Gilles Philippe

## Citer ce document / Cite this document :

Philippe Gilles. *Cohésion et cohérence. Études de linguistique textuelle*, sous la direction d'Anna Jaubert, Lyon, ENS-Éditions, 2005. In: L'Information Grammaticale, N. 112, 2007. pp. 51-52.

http://www.persee.fr/doc/igram\_0222-9838\_2007\_num\_112\_1\_3876\_t12\_0051\_0000\_2

Document généré le 15/12/2015



anaphorique existe entre ces deux composants. Au total, l'ensemble de ces contributions mérite de retenir l'attention et éclaire avec justesse la complexité d'une série de faits très variés – désignés par l'expression d'*adverbiaux cadratifs* – dont la caractéristique générale est d'orienter le discours vers l'aval, d'où l'idée à développer de distinguer parmi les marqueurs de cohésion textuelle entre marqueurs de connexion (remontants) et marqueurs d'indexation (descendants).

Jacques-Philippe Saint-Gérand Université Blaise Pascal Clermont II ENS Ulm « Réseaux, Savoirs, Territoires »

Cohésion et cohérence. Études de linguistique textuelle, sous la direction d'Anna JAUBERT, Lyon, ENS-Éditions, 2005, 198 pages.

Bien qu'un certain flou terminologique et notionnel ait longtemps empêché de distinguer clairement les faits de continuité textuelle marqués par une réalisation syntaxique et ceux qui relevaient de la congruence pragmatique et interprétative, la complémentarité de la paire lexicale cohésion/cohérence semble désormais clairement établie. Tandis que la linguistique anglosaxonne préfère maintenir un large éventail de termes (continuity, cohesion, connexity, connexion, connectedness, coherence, consistency, constancy...), qui prévient ou permet qu'on ne stabilise trop vite les cadres théoriques, la linguistique française a, depuis de nombreuses années, préféré réduire son appareil descriptif à deux catégories et donner la précédence à la description des corpus sur l'élaboration de modèles généraux.

C'est de ce dernier parti pris que relevait très explicitement l'entreprise du séminaire conduit à l'université de Nice par Anna Jaubert, et dont le volume Cohésion et cohérence présente les actes. L'une des grandes originalités de l'ouvrage, c'est qu'il cherche à renouveler, par la confrontation avec des questionnements relevant de la linguistique textuelle, des problématiques traditionnellement envisagées dans un cadre strictement philologique. De fait, les corpus retenus sont tous écrits, littéraires (ou péri-littéraires) et rédigés en latin, en grec ou en français; mais dans ce dernier cas, ils datent d'avant 1860, et ressortissent donc à un état de langue ou une pratique discursive antérieurs aux grandes mutations de la deuxième moitié du XIXº siècle.

Les premiers textes du volume s'intéressent à des marqueurs cohésifs ponctuels et montrent combien la complexité de leur fonctionnement exige que l'on s'inscrive dans des cadres d'analyse qui dépassent, de bien loin, la seule problématique de la succession interpropositionnelle. Ainsi, Sylvie Mellet montre que les choix de ponctuation effectués par les éditeurs des textes latins révèlent un double traitement du connecteur quamquam, considéré alternativement soit comme un subordonnant, soit comme un adverbe de tête de phrase, selon que l'on s'appuie sur des critères énonciatifs (par exemple, le fait que les propositions jointes relèvent ou non de la même modalité d'énonciation), ou pragmatiques (la hiérarchie informationnelle ou argumentative que l'éditeur établit entre les propositions liées). Ces conclusions croisent de façon étonnante celles auxquelles aboutit Dominique Longrée en observant le traitement que lesdits éditeurs de textes latins font subir à certaines configurations, où ils reconnaissent soit un relatif coordonnant (dit « de liaison »), soit un relatif subordonnant : ici encore, le choix d'un certain type de cohésion, manifesté par la ponctuation adoptée lors de l'établissement du texte, semble contraint par la façon dont l'éditeur (souvent quidé par un éventuel contraste de temps entre les propositions liées) percoit la hiérarchie informationnelle des contenus prédiqués à gauche et à droite du relatif, c'est-à-dire par un jugement de cohérence.

En analysant la survivance de ces « relatifs de liaison » chez Rabelais, Éliane Kotler propose d'ailleurs de voir dans la proposition introduite une relative appositive, non explicative mais « adjointe », de même niveau hiérarchique que la proposition d'amont, selon une configuration aujourd'hui disparue, déjà archaïsante à l'époque, mais emblématique d'un surmarquage cohésif qui régule en quelque sorte les possibles manquements à la cohérence dans le corpus. C'est à un constat similaire que parvient encore Cendrine Pagani-Naudet dans son étude des intégrateurs thématiques de type *quant* à chez Rabelais. Elle rappelle que leur fonctionne-

ment n'était pas le même en français prémoderne qu'en français moderne, puisqu'ils n'appelaient pas de reprise pronominale dans la proposition et visaient surtout à créer un lien entre la proposition de gauche et la proposition de droite. Or, Rabelais les utilise déjà comme un simple renforcement de la dislocation initiale et tend à les abandonner à partir du *Tiers livre*, dès lors qu'il assume plus complètement une écriture de la discontinuité et ne cherche plus à équilibrer par des marquages cohésifs le caractère volontiers incohérent de son propos.

La seconde section du volume envisage l'articulation des faits de cohésion et de cohérence dans des textes marqués par une alternance de régimes énonciatifs. Michel Briand pose ainsi la question de l'insertion d'énoncés d'autorité, non embrayés, dans la poésie lyrique archaïque grecque, fortement embrayée. Il note que cette hétérogénéité est gérée doublement : par la mise en œuvre de procédures de cohésion syntaxique, sémantique et prosodique, et par un travail sur la cohérence générique, pragmatique et cognitive. Deux études de cas (menées sur des extraits de Bacchylide et de Pindare) font dès lors apparaître d'importantes variations dans l'articulation des paramètres de cohésion et de cohérence. Si l'article de Michèle Biraud porte aussi sur des faits d'hétérogénéité énonciative dans la tradition littéraire grecque, il se limite cette fois à une seule analyse, fort précise : celle de l'insertion de fragments d'Homère dans quelques répliques du Banquet de Xénophon, où l'on n'observe plus l'intégration forte des citations dans l'énoncé qui prévalait généralement dans la pratique littéraire grecque. Les allusions homériques paraissent ici incongrues, car elles ne donnent pas lieu au lissage cohésif habituel (d'où leur fréquente surtraduction par les spécialistes); or, la prise en compte du contexte d'origine de la citation et de son statut pragmatique montre qu'elles ne violent en rien la maxime de cohérence discursive, que la culture commune des lecteurs visés permettait aisément de rétablir : à cohérence évidente, cohésion faible.

On retrouve donc ici le paradoxe qui se lisait sous la plume de C. Pagani-Naudet, à savoir que les marquages cohésifs apparaissent souvent en proportion inverse de la cohérence effective des textes. Tel est d'ailleurs encore le point de départ de l'analyse stylistique d'une lettre de Voiture par Sophie Rollin, à savoir le constat (réciproque de ce qu'on notait chez Xénophon) d'un « divorce entre une cohésion de proximité dans les énoncés et une apparente incohérence textuelle », apparente puisque c'est, encore une fois, à un niveau pragmatique (dans le travail de l'ironie) et surtout générique (dans le cadre du discours galant) que le texte trouve l'unité qui manque à la succession thématique des énoncés. Elle souligne, par ailleurs, le fait que la réception «littéraire » d'un texte fait considérablement baisser l'exigence de cohérence qui s'appliquerait à une simple lettre. Cette remontée vers une réflexion plus largement macrotextuelle, pour observer l'articulation entre cohésion et cohérence, est pleinement effectuée dans l'analyse que Véronique Magri-Mourgues propose d'anecdotes digressives relevées dans Le Nil de Maxime Du Camp. Elle montre comment, dans la zone frontière, le récit-cadre doit œuvrer pour justifier et neutraliser l'apparition de cellules narratives autonomes en son sein, et souligne à nouveau combien le lissage cohésif est la garantie que le texte donne de sa propre cohérence, dès lors que celle-ci se voit mise à mal. Mais un tel équilibre est encore plus délicat à obtenir dans le cas d'un récit de voyage, où l'insert « digressif » n'a pas vocation à être marginal, mais à fournir l'essentiel du contenu proposé par le texte.

On fera une place à part, dans ce volume de très haute tenue et densité, à l'étude que Geneviève Salvan propose des incises de discours rapporté dans les textes romanesques du xvIIIe au xxe siècles. On le voit, cet article est, par le matériel brassé (et par sa longueur), d'une ambition beaucoup plus vaste que les autres textes qui composent le recueil. Les conclusions qu'il présente sont, dès lors, d'un niveau de pertinence particulièrement remarquable. Il montre ainsi, de façon fort convaincante, qu'en deux siècles, l'incise a progressivement mais presque complètement perdu sa fonction de cohésion locale (discrimination des locuteurs, indication des tours de parole, notation de l'acte de langage opéré par le segment cité...) au profit d'un rôle dans la cohérence globale du texte (prise de position méta-énonciative, évaluation appréciative, stratégie discursive...), dès lors que la mise au point d'outils typographiques a offert des alternatives pour marquer le changement de locuteur. Désormais facultative, l'incise (configuration

syntaxique non représentée à l'oral et exceptionnelle en contexte non littéraire) a cessé d'être ancillaire et est devenue un des lieux où le travail spécifiquement stylistique est le mieux observable.

Très intelligemment construit, introduit avec clarté et vigueur, ce livre est d'une originalité tout à fait remarquable en ce qu'il soumet d'un bout à l'autre, on l'a dit, des problèmes de type philologique (histoire des textes et de la langue, tradition traductoriale et interprétative, pratiques typographiques et éditoriales, etc.) à des interrogations apparues avec les développements les plus récents de la linguistique des textes et de l'écrit. La préférence donnée à des analyses de corpus (tous empruntés au canon littéraire) sur la réflexion théorique, loin de disperser les perspectives ou d'émietter les remarques, comme on pouvait s'y attendre, aboutit à des conclusions étonnamment convergentes sur la négociation qu'opèrent constamment les textes entre marquages cohésifs et exigence de cohérence, sur l'intérêt stylistique de cette négociation ou sur le fonctionnement particulier des textes littéraires dont le statut pragmatique spécifique appelle une cohérence moindre que le discours ordinaire et donc une analyse linguistique propre.

Gilles Philippe Université Stendhal-Grenoble 3

Jacqueline BRUNET, *Grammaire critique de l'Italien*, vol. 14. *Le verbe* 2. *Les subordonnées complétives*. Presses Universitaires de Vincennes. 2003.118 p.

Cet ouvrage est le 14e d'une série dont il reprend les principes théoriques et méthodologiques. Il s'inscrit dans un ensemble (volumes 13 à 15) consacré au verbe. Dès l'avant-propos, il est précisé que l'on ne trouvera pas ici une somme sur les complétives en italien mais qu'elles seront traitées selon une approche précise, « celle de la compétition entre indicatif et subjonctif surtout, mais aussi entre subjonctif et conditionnel », questionnement que connaît bien quiconque s'intéresse à la langue italienne puisque celle-ci utilise encore largement le subjonctif. Le point de vue est résolument contrastif : « Nous avons plus particulièrement insisté sur tel ou tel aspect de la question qui surprend le locuteur français ou présente pour lui des difficultés » (avant-propos, p. 5; cf. par exemple, p. 36, l'introduction aux verbes *être convaincu, se convaincre*). On ne cherchera pas non plus un traitement en système du problème ou des explicitations articulées selon un quelconque appareil théorique. La perspective est grammairienne.

Que contient le volume? Des matériaux rangés selon un schéma classique: 1) « Les complétives objet », 2) « Les complétives sujet », 3) « Autres complétives? », 4) « Les principales interrogatives ». Le recueil s'achève sur des phénomènes moins fréquents mais susceptibles de déranger 5) « che antéposé »; 6) « che non exprimé »; 8) « Le conditionnel ». Si nous comparons aux grammaires de l'italien les plus utilisées en France, ce 14e volume vient les compléter de façon très utile puisque l'objet de (2), de (5) ou de (6) n'y est jamais traité ou trop rapidement. En fin de volume, un index des verbes ou des têtes de complétives permet d'en retrouver l'analyse de facon aisée.

On peut regretter que l'introduction générale, publiée en avant propos du premier volume désormais épuisé et où l'auteur discutait des concepts de grammaticalité et d'acceptabilité, ne soit pas systématiquement reproduite en début de chaque volume. La discrétion du renvoi (p. 5) pourrait cacher l'originalité initiale de la démarche. En effet, avant que cela ne devienne une approche largement partagée, les travaux de J. Brunet se sont appuyés et s'appuient sur un corpus d'occurrences authentiques, contrastant avec les exemples forgés des grammaires. C'est un état de langue contemporain qui y est considéré (extraits d'œuvres littéraires et de presse) et si l'oral n'est pas pris en compte, c'est uniquement pour des raisons de difficultés techniques. Une autre originalité : le repérage des emplois a été effectué sans l'appui de l'outil informatique, à l'œil et crayon en main, par l'auteur et ses étudiants qui ont été partie prenante de l'initiative. Le présent volume s'appuie ainsi sur près de 700 exemples.

Cette grammaire *critique* mérite doublement son qualificatif puisque pour chaque structure ou phénomène, sont présentés à la fois le fait de langue

qui pose problème (et qui sera analysé) et l'état des lieux de la description grammaticale sur ce point précis. Les grammairiens (Battaglia-Pernicone, Dardano-Trifone, F. Fochi, L. Serianni, M. Sensini) et quelques linguistes (J. Schmitt Jensen, G. Skytte et U. Wandruszka) sont mis à l'épreuve des faits. Les textes en têtes de chapitres ou de paragraphes sont denses : ils résument ce qu'il est habituel de lire à ce propos et posent les problèmes qui sourdent du corpus; les occurrences y sont analysées et interprétées. Le commentaire renvoie aux exemples numérotés et placés en fin de chaque développement. Un regret : ce va et vient entre analyse et illustration fragmente quelquefois la lecture.

La démarche traditionnellement adoptée par les grammairiens est de distinguer les emplois de l'indicatif de ceux du subjonctif et de lister des verbes régissant chacun des modes (cf. Sensini). J. Brunet va au-delà de cette bipartition et accorde une place quantitativement égale aux zones d'alternance des deux modes. D'autre part, les verbes régissant ces deux modes ne sont plus énumérés mais présentés avec leurs occurrences. Ils sont traités ici de façon alphabétique ce qui peut d'abord troubler le lecteur en quête d'une solution rapide à son problème mais très vite celui-ci se laisse captiver par l'honnêteté scrupuleuse qui sous-tend la démarche. Renvoyons pour exemple à l'examen des modes après le verbe pensare (p. 28-29) : l'analyse progresse des cas dont l'interprétation est partagée, où le corpus confirme les assertions des grammairiens à d'autres plus flous, où elles sont mises en défaut, où l'on est obligé d'aller au-delà ou de les reformuler de façon plus prudente (cf. aussi p. 47-48, §. 2.1.1.3 bastare et bien d'autres). L'analyse de l'emploi des modes dépasse le cadre strict de la phrase : c'est tout le contexte situationnel de chaque occurrence qui est sollicité pour l'explicitation. Ainsi l'éventail des possibilités offertes par le corpus est minutieusement disséqué pour chaque verbe principal.

Le ton est toujours mesuré (« C'est plutôt, en effet, à l'aune de cette plus ou moins grande conviction portée par le verbe *credere* qu'il faut, nous semblet-il, analyser l'emploi de l'un ou l'autre mode » [p. 25]; « Une remarque encore : il serait peut-être intéressant de creuser l'une des pistes que suggèrent nos exemples... » [p. 38]), jamais polémique (« Le critère de l'identité des sujets des deux propositions – condition de la tournure implicite – demande à être nuancé » [p. 57 §. 2.1.2.2]), souvent teinté d'humour.

Si les volumes précédents constituaient des outils de consultation, celuici par sa dimension plus réduite et son angle d'attaque résolument pointé vers cette interrogation récurrente qu'est le choix des modes, est à ranger parmi les instruments de travail quotidiens de qui s'intéresse à la langue italienne (étudiant ou chercheur).

> Catherine CAMUGLI GALLARDO Université de Paris 10 Nanterre

Rythme de la prose, coordonné par Éric BORDAS, revue SEMEN, Nouvelle série 16 (2002-1), Presses universitaires franc-comtoises, Collection Annales littéraires, 758, 2003, 186 pages.

Définir la notion de rythme est une gageure qui, quel que soit le domaine, engage et passionne celui qui essaie d'y réfléchir, tant elle semble à la fois savante par les références qu'elle met en jeu, et archaïque par son ancrage dans le corps même. Éric Bordas rassemble dans ce numéro de la revue SEMEN un ensemble d'articles sur le rythme de la prose, selon trois sections qui correspondent à autant de disciplines : linguistique, poétique et stylistique.

L'introduction au volume se fait en deux temps. Éric Bordas, en tant que maître d'œuvre, commence par faire le point sur les définitions, et tente de dégager quelques conceptions récurrentes qui s'y rattachent : les idées de mouvement, de structure, de marque subjective par exemple. Dans le domaine du langage (mais pas seulement) s'y ajoutent le silence, les coupures, le temps, et la voix. Le rythme, de toute façon, apparaît toujours comme une voie en plus, et comme l'écrit en conclusion Éric Bordas, «l'idée de rythme peut nous permettre de nous dégager du fétichisme du signe et du sens à comprendre, pour faire accepter l'évidence d'une présence au monde. » Suit, toujours dans la présentation générale, un très bel article,